

DOSSIER SCIENTIFIQUE PRODUIT

Produit Concerné : le VRAI PROFESSIONNEL - BACTOPIN PLUS (Prêt à l'Emploi)

Pièces constitutives du dossier :

- Caractéristiques techniques du produit – **Fiche Technique**
- Efficacité couverte sur le *Coronavirus* – **Attestation activité virucide contre le virus de la vaccine**
- Caractéristiques réglementaires du produit – **Fiche de Données de Sécurité**
- Résumé des rapports d'essais microbiologiques :
 - o **Activité bactéricide selon la norme européenne NF EN 1276**
 - o **Activité bactéricide selon la norme européenne médicale NF EN 13727**
 - o **Activité bactéricide selon la norme européenne NF EN 13697**
 - o **Activité bactéricide sur BMR et BHRé selon la norme européenne médicale NF EN 13727**
 - o **Activité levuricide selon la norme européenne médicale NF EN 13624**
 - o **Activité levuricide selon la norme européenne NF EN 13697**
 - o **Activité virucide sur virus Herpès Simplex type 1 selon la norme européenne NF EN 14476**
 - o **Activité virucide sur virus Influenza A (H1N1 / Grippe) selon la norme européenne NF EN 14476**
 - o **Activité virucide sur virus Herpèsvirus 1 Porcin (PRV / Hépatite B) selon la norme européenne NF EN 14476**
 - o **Activité virucide sur virus Rotavirus SA 11 selon la norme européenne NF EN 14476**

Les supports informatiques et documents fournis par Action Pin restent la propriété de la société Action Pin. Les données contenues dans ces supports et documents sont strictement confidentielles et couvertes par le secret professionnel. L'entité destinataire de ce dossier s'engage à prendre toutes précautions utiles afin de préserver la sécurité des informations et notamment d'empêcher qu'elles ne soient déformées, endommagées ou communiquées à des personnes non autorisées par la société Action Pin.

BACTOPIN PLUS



Utilisateurs :

Milieux médicalisés : cabinets médicaux, cabinets dentaires, ambulances, maisons de retraite médicalisées, cliniques, hôpitaux.

Collectivités : crèches (dont bacs à sable), garderies, écoles, lycées, ...

Tertiaire

Établissements thermaux. Milieux sportifs : piscines, salles de sport, vestiaires...

Cafés, hôtels et restaurants.

Détergence et désinfection prêt à l'emploi des surfaces, mobiliers et petits objets, téléphones, poignées de portes, rampes, boutons d'ascenseurs, claviers, interrupteurs,



Avantages produit :

- Bactéricide, levuricide, virucide (virus enveloppés)
- Sans Javel, sans Biguanide
- Apte au contact alimentaire après rinçage à l'eau potable
- Produit conçu et fabriqué en France
- Ingrédients d'origine végétale issus du Pin des Landes

Dosage et mode d'emploi :

Produit prêt à l'emploi, rapide, facile et sûr. Pour un usage quotidien, vaporiser sur une lavette, laisser agir au minimum 5 minutes (selon l'activité recherchée). Essuyer. Rinçage obligatoire à l'eau potable pour les surfaces pouvant entrer en contact avec les denrées alimentaires, la peau ou les muqueuses.

Propriétés microbiologiques :

	Normes	Conditions (20°C)	Temps de Contact
Bactéricidie	NF EN 1276	Saleté	5 min
	NF EN 13697	Saleté	5 min
	NF EN 13727	Saleté	5 min
BMR (EBSLE/SARM) et BHRé (ERG)	NF EN 13727	Saleté	5 min
Levuricide	NF EN 13697	Saleté	15 min
	NF EN 13624	Saleté	15 min
Action virucide sur Rotavirus	NF EN 14476 + A1	Saleté	15 min
Action virucide sur Vaccine : couvre Coronavirus et virus enveloppés (liste ci-dessous)	NF EN 14476 + A2	Propreté	5 min
Action virucide sur Vaccine : couvre Coronavirus et virus enveloppés (liste ci-dessous)	NF EN 14476 + A2	Saleté	60 min
Action virucide sur Herpès Simplex, PRV, BVDV	NF EN 14476 + A1	Saleté	60 min
Action virucide sur Virus Grippe Influenza H1N1	NF EN 14476 + A1	Saleté	60 min

Liste des virus enveloppés

Coronavirus, Herpesviridae, Virus de l'hépatite B (VHB), Virus de l'Hépatite C (VHC), Virus de l'hépatite Delta (VHD), Virus de l'immunodéficience humaine (VIH), Virus de la leucémie humaine à cellules T (HTLV), Virus de la grippe, Virus de la rubéole, Virus de la rougeole, Virus de la rage, Filoviridae, Flavivirus, Paramyxoviridae, Poxviridae

Caractéristiques :

- Aspect : liquide limpide
- Couleur : incolore
- Masse volumique (20° C) : 0,976 g/cm³
- pH : 9 - 10

S'INTÈGRE DANS
UNE DÉMARCHE
H A C C P



Environnement et Sécurité :

- Conforme au règlement européen n°648/2004 relatif aux détergents. Tensio-actifs facilement biodégradables selon la norme OCDE 301.
- Produit biocide à usage professionnel et grand public (TP2 - TP4).
- Conforme à l'arrêté du 19/12/2013 : apte au contact alimentaire après rinçage à l'eau potable.
- Emballage recyclable.



La sélection rigoureuse de nos **dérivés de Pin des Landes**, choisis pour leurs propriétés en hygiène et propreté, garantit l'efficacité détergente, dégraissante ou odorisante de nos formulations. Elle contribue à la sécurité des utilisateurs et au respect de l'environnement.

Composition :

Moins de 5 % : agents de surface non ioniques ; agents de surface cationiques ; parfum ; désinfectants (éthanol n° CAS 64-17-5 : 97,6 g/l ; propane-2-ol n° CAS 67-63-0 : 48,8 g/l ; chlorure de didécyl diméthyl ammonium n° CAS 7173-51-5 : 1,42 g/l, dodecyl dipropylènetriamine n° CAS 2372-82-9 : 0,51 g/l ; acide glycolique n° CAS 79-14-1 : 0,19 g/l).

Précautions d'emploi :

Contient du Menthanol. Peut produire une réaction allergique • Tenir hors de portée des enfants • En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette • Eliminer le produit et son récipient par un collecteur ou un organisme agréé • Rincer le matériel d'utilisation à l'eau claire après utilisation • Utiliser les biocides avec précaution avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable, notamment dans les lieux fréquentés par le grand public. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement. Dangereux, respecter les précautions d'emploi. Fiche de données de sécurité disponible sur www.quickfds.fr.

Données logistiques :

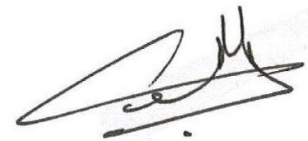
	750 ml	1 L	5 L
Code Action Pin	3816	3821	3820
Gencod	3 519220038160	3 519220038214	3 519220038207
Poids net	0,732 Kg	0.976 KG	4,88 Kg
Poids brut	0,831 Kg	1.04 KG	5,065 Kg
Dim. uv en mm	H.257 x L.117 x l.65	H.246 x L.93 x l.76	H.291 x L.186 x l.127
Nb uv / carton	6	6	4
Palettisation	5 couches de 20 cartons soit 100 cartons (600 uv)	4 couches de 20 cartons soit 80 cartons (480 uv)	4 couches de 8 cartons soit 32 cartons (128 uv)

ATTESTATION

Je soussignée, Marie-Eve DEBRUE - Responsable Réglementation de la Société ACTION PIN - ZI de Cazalieu - CS 60030 - 40260 Castets atteste que **Le VRAI PROFESSIONNEL BACTOPIN PLUS Prêt à l'emploi** possède une activité virucide contre le virus de la vaccine en conditions de propreté, en 5 min à 20°C selon la norme NF EN 14476+A2.

Par conséquent, cette référence possède une efficacité virucide contre les virus enveloppés (dont fait partie le *Coronavirus* responsable de la maladie COVID-19).

La présente attestation a été établie à Castets, le 29 juillet 2020.



Marie-Eve Debrue
Responsable Réglementation

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 13.05.2020

Numéro de version 8

Révision: 13.05.2020

- **1.1 Identificateur de produit**
- **Nom du produit: Le VRAI PROFESSIONNEL BACTOPIN PLUS Prêt à l'emploi**
- **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
Utilisations identifiées :
Détergent désinfectant sols et surfaces
Utilisations déconseillées : aucune, à notre connaissance.
- **Emploi de la substance / de la préparation** : mélange prêt à l'emploi.
- **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur:**
ACTION PIN
ZI de Cazalieu
CS 60030
40260 CASTETS
FRANCE
tel: 33-(0)-558550700
fax: 33-(0)-558550707
fds@action-pin.fr
- **Service chargé des renseignements:** Commercial
- **1.4 Numéro d'appel d'urgence:**
ORFILA (INRS) : + 33 (0) 1 45 42 59 59
Luxembourg : Centre antipoison : 8002-5500

* **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

- **2.1 Classification de la substance ou du mélange**
- **2.1.1 Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008** Le produit n'est pas classé selon le règlement CLP.
- **2.2 Éléments d'étiquetage**
- **Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** néant
- **Pictogrammes de danger** néant
- **Mention d'avertissement** néant
- **Mentions de danger** néant
- **Conseils de prudence**
P101 : En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette
P102 : Tenir hors de portée des enfants
P501 Éliminer le contenu/récipient via un collecteur ou un organisme agréé.
- **Indications complémentaires:**
EUH208 Contient Menthanol. Peut produire une réaction allergique.
- **2.3 Autres dangers**
- **Résultats des évaluations PBT et vPvB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.

* **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

- **3.2 Caractérisation chimique: Mélanges**
- **Description:**
Préparation détergente désinfectante prête à l'emploi pour tous les types de surfaces et mobiliers des collectivités, milieux médicalisés, milieux sportifs, cafés, hôtels et restaurants.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 13.05.2020

Numéro de version 8

Révision: 13.05.2020

Nom du produit: Le VRAI PROFESSIONNEL BACTOPIN PLUS Prêt à l'emploi

(suite de la page 1)

· Composants dangereux:		
CAS: 64-17-5 EINECS: 200-578-6 Numéro index: 603-002-00-5 Reg.nr.: 01-2119457610-43	Ethanol dénaturé ⚠ Flam. Liq. 2, H225; ⚠ Eye Irrit. 2, H319	5-10%
CAS: 67-63-0 EINECS: 200-661-7 Reg.nr.: 01-2119457558-25	propane-2-ol ⚠ Flam. Liq. 2, H225; ⚠ Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336	< 10%
CAS: 7173-51-5 Reg.nr.: 01-2119945987-15	Chlorure de didécyl diméthyl ammonium ⚠ Flam. Liq. 3, H226; ⚠ Skin Corr. 1B, H314; ⚠ Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 2, H411; ⚠ Acute Tox. 4, H302; STOT SE 3, H336	<1%
CAS: 79-14-1 EINECS: 201-180-5	acide glycolique ⚠ Skin Corr. 1B, H314; ⚠ Acute Tox. 4, H302	<1%
CAS: 2372-82-9 Reg.nr.: 01-2119980592-29	Dodecyldipropylene triamine ⚠ STOT RE 2, H373; ⚠ Skin Corr. 1B, H314; ⚠ Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410; ⚠ Acute Tox. 4, H302	<1%
CAS: 21129-27-1 Numéro CE: 939-396-3 Reg.nr.: 01-2119983276-26	Menthanol (CAS 21129-27-1 / 498-81-7) ⚠ Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1, H317	< 1%

· **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer à la rubrique 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- **4.1 Description des premiers secours**
- **Après inhalation:** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- **Après contact avec la peau:** En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.
- **Après contact avec les yeux:**
Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un spécialiste.
- **Après ingestion:**
Si la personne est consciente, rincer la bouche.
Demander immédiatement conseil à un médecin.
Ne pas faire vomir.
- **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- **5.1 Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:**
Poudre d'extinction
Dioxyde de carbone (CO2)
Mousse
- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Jet d'eau à grand débit
- **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **5.3 Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité:** Équipement de protection individuel.

FR

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 13.05.2020

Numéro de version 8

Révision: 13.05.2020

Nom du produit: Le VRAI PROFESSIONNEL BACTOPIN PLUS Prêt à l'emploi

(suite de la page 2)

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Sol particulièrement glissant du fait de la présence de produits répandus ou renversés.
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:** Ne pas jeter directement dans l'environnement.
- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Nettoyer soigneusement le lieu de l'accident. Les produits qui conviennent sont:
Eau
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Eliminer la matière collectée conformément à la réglementation.
- **6.4 Référence à d'autres rubriques**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter la rubrique 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection individuelle, consulter la rubrique 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter la rubrique 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.
Ne pas mélanger avec d'autres produits.
- **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Ne conserver que dans l'emballage d'origine.
- **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:** Tenir les emballages hermétiquement fermés.
- **Température maximale de stockage:** < 35°C
- **Température minimale de stockage:** > 5°C
- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**
Prévoir des fontaines oculaires et une bonne ventilation dans les locaux où le produit est manipulé de façon constante et en grandes quantités.

· **8.1 Paramètres de contrôle**

- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

CAS: 64-17-5 Ethanol dénaturé

France	VLEP indicative (8h) 1000ppm / 1900 mg/m ³
France	VLCT (15 minutes maxi) 5000 ppm/9500mg/m ³

CAS: 67-63-0 propane-2-ol

VLEP (indicative court terme 15 minutes)	400 ppm,980 mg/m ³
--	-------------------------------

- **Remarques supplémentaires:**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· **8.2 Contrôles de l'exposition**

- **Équipement de protection individuel:**

- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 13.05.2020

Numéro de version 8

Révision: 13.05.2020

Nom du produit: Le VRAI PROFESSIONNEL BACTOPIN PLUS Prêt à l'emploi

(suite de la page 3)

- **Protection respiratoire:** N'est pas nécessaire.
- **Protection des mains:**
Produit non classé irritant/corrosif pour la peau, cependant pour plus de sécurité, port des gants conseillé lors du transvasement
- **Matériau des gants**
Gants de protection résistants aux produits chimiques (norme EN 374-1). Ils doivent être remplacés régulièrement et aux premiers signes de dégradation
- **Temps de pénétration du matériau des gants**
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et est à respecter.
- **Protection des yeux:**
Produit non classé, cependant pour plus de sécurité, port des lunettes conseillé lors du transvasement
- **Protection du corps:** Utiliser une tenue de protection.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales.

· Aspect:

Forme: Liquide limpide

Couleur: Incolore

· **Odeur:** Pin

· **Seuil olfactif:** Non déterminé.

· **valeur du pH:** 9 - 10

· Changement d'état

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: Non déterminé.

· **Point d'éclair:** 35,5 °C

· **Inflammabilité (solide, gaz):** Non applicable.

· **Température de décomposition:** Non déterminé.

· **Température d'auto-inflammabilité:** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· **Propriétés explosives:** Le produit n'est pas explosif.

· **Densité à 20 °C:** 0,976 g/cm³

· Solubilité dans/miscibilité avec

l'eau: Soluble

· **9.2 Autres informations**
le produit n'entretient pas la combustion dans les conditions de l'essai ONU epreuve L2

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.2 Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles:** Ne pas mélanger avec d'autres produits.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:** Aucun, dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 13.05.2020

Numéro de version 8

Révision: 13.05.2020

Nom du produit: Le VRAI PROFESSIONNEL BACTOPIN PLUS Prêt à l'emploi

(suite de la page 4)

- **Symptômes significatifs dans les tests sur animaux:**
Aucune évaluation toxicologique n'est à notre disposition à l'heure actuelle.
- **Effet primaire d'irritation:**
- **Corrosion cutanée/irritation cutanée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicocinétique, métabolisme et distribution** données non disponibles à ce jour
- **Effets aigus (toxicité aiguë, irritation et corrosivité)** données non disponibles à ce jour
- **Toxicité par administration répétée** données non disponibles à ce jour
- **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**
- **Mutagénicité sur les cellules germinales**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité pour la reproduction**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Danger par aspiration** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- **12.1 Toxicité**
- **Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Autres indications écologiques:**
- **Indications générales:**
Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.
- **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** données non disponibles à ce jour
- **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- **13.1 Méthodes de traitement des déchets**
- **Elimination du produit/de l'emballage**
Recycler ou éliminer l'emballage par un collecteur ou un organisme agréé.
La réutilisation de l'emballage est proscrite.
- **Code déchet:**
20 01 29: détergent contenant des substances dangereuses
07 06 : dechet provenant de la FFDU des corps gras, savons , détergents, désinfectants et cosmétiques
15 01 10* : Emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus.
- **Emballages non nettoyés:**
- **Recommandation:** Bien vider et bien rincer; rendre inutilisable.

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 13.05.2020

Numéro de version 8

Révision: 13.05.2020

Nom du produit: Le VRAI PROFESSIONNEL BACTOPIN PLUS Prêt à l'emploi

(suite de la page 5)

· **Produit de nettoyage recommandé:** Eau

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

· 14.1 Numéro ONU	non applicable
· 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	non applicable
· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport	non applicable
· 14.4 Groupe d'emballage	non applicable
· 14.5 Dangers pour l'environnement: · Polluant marin:	non applicable Non
· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable.
· 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Non applicable.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
Références législatives :
 - Informations relatives au Règlement Détergents CE n° 648/2004 et 907/2006
Contient parmi d'autres constituants:
-
- moins de 5%:
agents de surfaces cationiques
agents de surfaces non ioniques
parfum
désinfectant (chlorure de didécyl diméthyl ammonium, dodecyl dipropylentriamine, acide glycolique, éthanol, propane-2-ol)
 - **Tableau des maladies professionnelles selon le Code du Travail français:**
Tableau n°65 - Possibilité de lésions eczématiformes de mécanisme allergique
Tableau n°84 - Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel : hydrocarbures liquides aliphatiques ou cycliques saturés ou insaturés et leurs mélanges; hydrocarbures halogénés liquides; dérivés nitrés des hydrocarbures aliphatiques; alcools, glycols, éthers de glycol;cétones; aldéhydes; éthers aliphatiques et cycliques, dont le tétrahydrofurane; esters; diméthylformamide et diméthylacétamine; acétonitrile et propionitrile; pyridine; diméthylsulfone, diméthylsulfoxyde
 - **Règlement (UE) n° 528/2012 du 22 mai 2012 concernant la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits biocides. Substance(s) active(s) :**
Substance(s) active(s) : acide glycolique : CAS n° 79-14-1 : 0,19 g/l; éthanol : CAS n°64-17-5 : 97,6 g/l; propane-2-ol : CAS n°67-63-0 : 48,8 g/l; chlorure de didécyl diméthyl ammonium : CAS n°7173-51-5 : 1,42 g/l; dodecyl dipropylene triamine : CAS n° 2372-82-9 : 0,51g/l. TP2/TP4 (AL).
 - **Arrêté du 19 décembre 2013 concernant les procédés et les produits utilisés pour le nettoyage des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux**
Apte au contact alimentaire après rinçage à l'eau potable.
 - 15.2 **Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.
215023-P2

(suite page 7)

FR

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 13.05.2020

Numéro de version 8

Révision: 13.05.2020

Nom du produit: Le VRAI PROFESSIONNEL BACTOPIN PLUS Prêt à l'emploi

(suite de la page 6)

· **Phrases R et/ou H pertinentes:**

- H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
- H226 Liquide et vapeurs inflammables.
- H302 Nocif en cas d'ingestion.
- H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
- H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· **Service établissant la fiche technique:** Marketing

· **Acronymes et abréviations:**

- GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
- EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
- ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
- CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
- PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
- vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
- Flam. Liq. 2: Liquides inflammables – Catégorie 2
- Flam. Liq. 3: Liquides inflammables – Catégorie 3
- Acute Tox. 4: Toxicité aiguë - voie orale – Catégorie 4
- Skin Corr. 1B: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1B
- Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2
- Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2
- Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1
- STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3
- STOT RE 2: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) – Catégorie 2
- Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique – Catégorie 1
- Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 1
- Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2

· *** Données modifiées par rapport à la version précédente**

- Mise à jour selon le Règlement (UE) 2015/830.
- Version CLP 1.8

RAPPORT DE NORMES

Résumé

Le produit **le VRAI PROFESSIONNEL - BACTOPIN PLUS** est :

- **Bactéricide** tel quel sur les souches *Pseudomonas aeruginosa* CIP 103.467, *Escherichia coli* CIP 54.127, *Enterococcus hirae* CIP 58.55 et *Staphylococcus aureus* CIP 4.83 pour un temps de contact obligatoire de **5 minutes à 20°C** selon la méthodologie de la norme européenne **NF EN 1276** (mars 2010), en présence d'albumine bovine à 3 g/L en final lors de l'essai (**conditions de saleté**)
- **Bactéricide** tel quel sur les souches de référence *Staphylococcus aureus* CIP 4.83, *Enterococcus hirae* CIP 58.55, *Pseudomonas aeruginosa* CIP 103.467, pour un temps de contact obligatoire de **5 minutes à 20°C** selon la méthodologie de la norme européenne **NF EN 13727+A2** (décembre 2015), en présence d'albumine bovine à 3 g/L et de 3,0 mL/L d'érythrocytes de mouton en final lors de l'essai (**conditions de saleté**)
- **Bactéricide** sur les souches *Pseudomonas aeruginosa* DSM 939, *Escherichia coli* DSM 682, *Enterococcus hirae* DSM 3320 et *Staphylococcus aureus* DSM 799 à la concentration de 40% (v/v) sur les surfaces, pour un temps de contact obligatoire de **5 minutes entre 18 et 25°C** selon la méthodologie de la norme européenne **NF EN 13697** (novembre 2001), en présence d'albumine bovine à 3 g/L en final lors de l'essai (**conditions de saleté**)
- **Bactéricide** tel quel sur les souches additionnelles de BMR et BHRe *Enterococcus faecium vancomycine* CIP 106.915, *Staphylococcus aureus* méthicilline résistant DSM 11729 et *Escherichia coli* beta – lactamase résistant CIP 103.982, *Enterococcus hirae* CIP 58.55, *Pseudomonas aeruginosa* CIP 103.467, pour un temps de contact obligatoire de **5 minutes à 20°C** selon la méthodologie de la norme européenne **NF EN 13727+A2** (décembre 2015), en présence d'albumine bovine à 3 g/L et de 3,0 mL/L d'érythrocytes de mouton en final lors de l'essai (**conditions de saleté**)

- **Lévuricide** tel quel sur les souches de référence **Candida albicans CIP 48.72** pour un temps de contact obligatoire de **15 minutes à 20°C** selon la méthodologie de la norme européenne **NF EN 13624** (novembre 2013), en présence d'albumine bovine à 3 g/L et de 3,0 mL/L d'érythrocytes de mouton en final lors de l'essai (**conditions de saleté**)
- **Levuricide** sur la souche **Candida albicans DSM 1386** à la concentration de 40% (v/v) sur les surfaces, pour un temps de contact obligatoire de **15 minutes entre 18 et 25°C** selon la méthodologie de la norme européenne **NF EN 13697** (novembre 2001), en présence d'albumine bovine à 3 g/L en final lors de l'essai (**conditions de saleté**)
- **Virucide** sur le virus de référence **Herpès simplex type 1 ATCC VR-260** à la concentration de 80% (v/v), selon la méthodologie de la norme européenne **NF EN 14476** (septembre 2013), pour un temps de contact obligatoire de **60 minutes à 20°C** en présence de 3 g/L de sérum d'albumine bovine plus 3,0 mL/L d'érythrocytes de mouton en final lors de l'essai (**conditions de saleté**).
- **Virucide** sur le virus de référence **INFLUENZA A (H1N1) ATCC VR-1469** à la concentration de 80% (v/v), selon la méthodologie de la norme européenne **NF EN 14476** (septembre 2013), pour un temps de contact obligatoire de **60 minutes à 20°C** en présence de 3 g/L de sérum d'albumine bovine plus 3,0 mL/L d'érythrocytes de mouton en final lors de l'essai (**conditions de saleté**).
- **Virucide** sur le virus de référence **HERPESVIRUS 1 PORCIN (PRV), SOUCHE AUJESKY CAPM V-166** à la concentration de 80% (v/v), selon la méthodologie de la norme européenne **NF EN 14476** (septembre 2013), pour un temps de contact obligatoire de **60 minutes à 20°C** en présence de 3 g/L de sérum d'albumine bovine plus 3,0 mL/L d'érythrocytes de mouton en final lors de l'essai (**conditions de saleté**).
- **Virucide** sur le virus de référence **Rotavirus SA 11 ATCC VR 1565** à la concentration de 80% (v/v), selon la méthodologie de la norme européenne **NF EN 14476** (septembre 2013), pour un temps de contact additionnel de **15 minutes à 20°C** en présence de 3 g/L de sérum d'albumine bovine plus 3,0 mL/L d'érythrocytes de mouton en final lors de l'essai (**conditions de saleté**).

Essais réalisés par le laboratoire externe I.R.M. accrédité COFRAC/BPL - 2 rue Isaac Newton - ZI Mitry-Compans, 77290 MITRY-MORY.

Le présent résumé de rapports d'essais a été établi à Castets, le 28 octobre 2016.

Nicolas HUGUET

Directeur Recherche & Développement